

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 septembre 2020

ORDRE DU JOUR

1. Démission de Jacky Galle et introduction de Jean-Pierre Croguennec
2. Validation des PV de CM
3. Présentation succincte des conseillers
4. Décision budgétaire modificative
5. Legs de Mr Mesnil Michel
6. Election des représentants à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)
7. Participation des communes voisines aux frais de fonctionnement pour les élèves fréquentant l'école de Hauville
8. Tarif cantine 2020/2021
9. Règlement intérieur de la cantine scolaire
10. Commissions
11. Position de la commune suite à décision du TA sur l'implantation du poulailler
12. Prêt gratuit du terrain communal du Bosc Lambert
13. Subventions aux associations
14. Reprise des chantiers "entretiens des mares"
15. Questions diverses

Etaient présents :

AUTIN Amélie
COUZI Brunhilde
CROGUENNEC Jean-Pierre
DELANOS Arnaud
DUPERRON Christine
FAUCON Thierry
MIGNOT William
PINEL Anne
VERDUN Sylvie
BOURLIER Céline
LEFEBVRE Eric
TALEB Claude

Mme Bernadette ALLAIN, adjointe administrative, assiste à la séance.

Excusés ayant donné un pouvoir :

DAMM Jean-Marie donne pouvoir à William Mignot
DILER Jean-Jacques donne pouvoir à Anne Pinel
LUST Virginie donne pouvoir à Christine Duperron

12 présents et 3 pouvoirs
La feuille d'émargement est remplie.
Le quorum est atteint.
La séance commence à 18 h 35.

1. Démission de Jacky Galle et introduction de Jean Pierre Croguennec

Jacky Galle a quitté la région et a envoyé sa lettre de démission qui a été transmise aux services de la Préfecture.

Il est remplacé par Jean Pierre Croguennec en première position non élu de la liste « Hauville une énergie renouvelée ».

2. Validation des PV de CM

Les PV sont validés à l'unanimité.

Il est à rajouter que le budget a été voté.

3. Présentation succincte des membres du conseil municipal

Chaque conseiller se présente brièvement.

4. Décision budgétaire modificative

Il s'agit d'une régularisation d'écriture comptable demandée par le Trésor Public, suite à la présentation du budget, cette modification n'a aucune incidence sur le budget.

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 15

Cette délibération autorise ce jeu d'écriture.

5. Legs de Mr Mesnil Michel

Mr Mesnil, agriculteur, décédé, fait don par décision testamentaire de 4 hectares de terres agricoles situées sur le territoire de la commune (La Ferganterie).

Le fils de Mr Mesnil, agriculteur, conserve l'usufruit de ces terrains.

Pour l'acceptation de ce legs :

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 15

6. Election des représentants à la CLECT

Un représentant de la commune doit siéger à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées.

Cette commission, technique, a pour mission d'évaluer les incidences financières à l'occasion des transferts de compétences des mairies vers la COM COM.

Cette commission se réunit une à deux fois par an.

William Mignot fait appel à candidature, y compris pour le poste de suppléant.

Sans retour, il propose sa candidature ainsi que celle de Jean-Marie Damm pour le suppléer.

Il est procédé au vote

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 15

William Mignot précise qu'il sera en formation budgétaire au 1^{er} trimestre 2021 et que le fonctionnement de la CLECT sera abordé.

7. Participation des communes voisines aux frais de fonctionnement pour les élèves fréquentant l'école de Hauville

Chaque année, le CM fixe le montant de la participation des communes voisines dont les enfants sont rattachés à l'école de Hauville.

Cela concerne 6 élèves de maternelle et 11 élèves de primaire en provenance de la Haye de Routot, 1 élève en provenance de Honguemare Guénouville.

Il est proposé de maintenir les tarifs de l'année scolaire passée :

- 350 euros pour un élève de maternelle
- 300 euros pour un élève de primaire.

Il est procédé au vote

Contre : 0
Abst : 0
Pour : 15

8 . Tarif cantine 2020/2021

Anne Pinel, en charge de ce dossier, explique pourquoi il est proposé de ne pas augmenter les tarifs en vigueur malgré un budget « cantine » en déficit cette année du à l'absence de recettes pendant la période de confinement avec néanmoins des charges de personnel à assurer.

Anne Pinel craint que pour certaines familles impactées par les conséquences économiques du confinement, une augmentation des tarifs de cantine représente une difficulté supplémentaire.

Les tarifs :

- . *4,05 euros pour les repas pris régulièrement*
- . *4,30 euros pour les repas pris exceptionnellement*
- . *4,60 euros pour les repas pris par les enseignants*
- . *4,10 euros pour les repas pris par les agents municipaux, les AESH, les jeunes en service civique.*
- . *3,70 euros pour les repas pris régulièrement pour une famille de 2 enfants*
- . *3,35 euros pour les repas pris régulièrement pour une famille de 3 enfants*

Il est procédé au vote

Contre : 0
Abst : 0
Pour : 15

Les tarifs seront mis en ligne sur le site internet de la mairie.

9. Règlement intérieur de la cantine scolaire

Anne Pinel, en charge de ce dossier, expose le règlement intérieur de la cantine, document qui sera transmis sous forme papier aux familles.

Mme Bourlier s'interroge sur le sens de la formule de l'article 9 : en cas d'urgence.

Effectivement, cela prête à confusion et une proposition sera présentée après la tenue de la séance du CM.

Il est procédé au vote

Contre : 0
Abst : 0
Pour : 15 (sous réserve de la modification à venir à l'article 9)

Le règlement intérieur de la cantine sera mis en ligne sur le site internet de la mairie.

10. Les commissions

Un document proposant en détail une organisation des commissions municipales a été remis à tous les conseillers en amont de la séance du 17/09. Ce document se présente ainsi :

- *Cadre juridique des commissions*
- *Domaine de compétences des différentes commissions municipales*
- *Organisation et fonctionnement des commissions municipales*
- *Composition des commissions*
- *Les comités consultatifs*
- *Les propositions de commissions (Jeunesse / Solidarité / Urbanisme Environnement Cadre de vie / Commerces Economie Tourisme).*

Mme Bourlier est invitée à exprimer son point de vue sur cette proposition d'organisation.

Elle ne fait pas part d'observations en particulier, estime que l'idée de la mise en place de comités consultatifs (composés d'élus et d'habitants) est intéressante.

Elle regrette néanmoins l'absence d'une commission finances.

William Mignot explique ce choix par un retour d'expérience de ces deux premiers mois de mandat. Le suivi du budget est une tâche quasi-quotidienne, qui ne peut s'effectuer dans le cadre et l'organisation d'une commission.

Le bureau municipal (maire + adjoints) sera chargé de ce travail en collaboration étroite avec les adjointes administratives.

Les décisions budgétaires seront préparées par le bureau municipal et proposées au Conseil Municipal.

Un point de situation du budget sera proposé aux conseillers trimestriellement.

Mr Taleb souhaite que l'urbanisme et l'environnement ne soient pas dans la même commission.

William Mignot répond que les deux sujets sont souvent liés (exemple : le poulailler).

Un comité consultatif sur la biodiversité est prévu et complètera le travail de la commission sur le sujet de la protection de l'environnement.

Mme Bourlier craint que le champ d'intervention de la commission Solidarité ne fasse doublon avec le CCAS.

William Mignot répond que l'organisation du CCAS n'est pas encore définitivement arrêtée.

Le Maire est président de droit de toutes les commissions.

Composition de la commission Jeunesse

Anne Pinel / Virginie Lust / Brunhilde Couzi / Amélie Autin / Mme Bourlier

Composition de la commission Solidarité

Amélie Autin / Sylvie Verdun / Anne Pinel / Jean Marie Damm / Mme Bourlier

Composition de la commission Urbanisme / Environnement / Cadre de vie

Jean-Pierre Croguennec / Christine Duperron Mignot / Thierry Faucon / Sylvie Verdun / Mr Taleb

Composition de la commission Economie / Tourisme / Commerce

Jean-Jacques Diler / Arnaud Delanos / Jean-Marie Damm / Mr Taleb

Une proposition de création d'une commission supplémentaire est émise. Elle serait chargée spécifiquement de l'instruction des demandes d'urbanisme (permis).

Après discussion, cette proposition est acceptée, une commission supplémentaire placée sous la responsabilité du bureau municipal traitera l’instruction des documents d’urbanisme.

Composition

Thierry Faucon / Christine Duperron Mignot / Mr Lefebvre

Il est procédé au vote

Contre : 0
Abst : 0
Pour : 15

11. Position de la commune suite à décision du TA sur l’implantation du poulailler

William Mignot explique avoir consulté les cabinets d’avocats et les services juridiques de la préfecture pour définir et proposer à l’ensemble du Conseil Municipal la position de la Mairie de Hauville suite à l’appel de la décision du Tribunal Administratif.

La commune ne peut faire appel d’une décision dans une affaire où elle n’est pas requérante. William Mignot déplore les inexactitudes sur le plan juridique qui ont circulé dans cette affaire.

William Mignot souhaite que la Municipalité défende devant la Cour d’Appel, la délibération prise lors du dernier conseil municipal.

Mr Taleb demande à la Mairie la possibilité de venir financièrement en aide aux requérants.

William Mignot répond qu’il n’appartient pas à la Municipalité d’intervenir financièrement auprès des requérants et qu’elle commettrait de surcroit une erreur.

Il est procédé au vote

Contre : 0
Abst : 0
Pour : 15

12. Prêt gratuit du terrain communal du Boc Lambert

Une demande de location du terrain communal situé Chemin du Grand Nord est parvenue en mairie.

Les baux des terrains agricoles seront revus le 29/09/2021.

Il est proposé un prêt gratuit sur ce terrain inoccupé jusqu’à cette date.

Il est procédé au vote

Contre : 0
Abst : 0
Pour : 15

13. Subventions aux associations

Il est convenu que dans le courant de l’année à venir, une réflexion sera faite sur les critères d’attribution et le montant des subventions.

Un certain nombre d’associations sont en difficulté financière pour ne pas avoir pu organiser les manifestations leur assurant des rentrées de trésorerie (Covid) .

Subventions accordées (en euros) :

. Hauville Environnement	300	. Théâtre de Hauville	500
. Secours Populaire	180	. Assoc Secrétaires de Mairie	50
. Terres Vivantes (1)	1500	. Anciens Combattants	400
. Esper (médecine scolaire)	62	. Croix Rouge	40

. Club de l'Amitié	700	. Roumois Nord (foot)(2)	60
. Ecole Arts Bg Achard	80	. MF Blangy	20
. Muguet (hosp Bg Achard)	70	. Bibliothèque Hauville (3)	2556
. Ecole de musique	30	. Charité Hauville	700
. Secours Catholique	180	. Badminton Roumois	70
. xxx Risloise	10	. MFR Routot	60
. Restos du Coeur	180	. Papillons Blancs	30
. APE (parents d'élèves)	1500	. Comité des Fêtes	3500

(1) Une subvention exceptionnelle a été versée l'an passé car cette association connaissait des difficultés financières, la subvention votée cette année correspond à un retour à la situation antérieure avec une augmentation cependant avec possibilité d'examiner en cours d'année une nouvelle demande.

(2) Avant le versement de cette subvention, vérification sera faite pour s'assurer qu'il n'appartient pas à la Com Com de verser la subvention à ce club sportif.

(3) La bibliothèque doit faire face à une demande de la MDE (2 euros par habitants)

Il est procédé au vote

Contre : 0
 Abst : 0
 Pour : 15

14. Reprise des chantiers "entretiens des mares"

L'action menée conjointement par le Parc Régional et la commune concernant la restauration des mares reprend.

La mare du Grand Nord est entièrement curée, les salariés de la commune ont assuré tout l'élagage.

Le Parc et la commune sont en litige au sujet d'un surcoût d'environ 2000 euros occasionné par l'obligation de faire vider en urgence une partie de la mare.

William Mignot regrette le manque de préparation en amont de ces chantiers.

15. Questions diverses

Méthaniseur du Landin

Mr Taleb a envoyé aux Conseillers un voeu de soutien aux riverains du méthaniseur du Landin qui doivent subir les nuisances olfactives de cette installation. Il souhaite faire voter par le Conseil Municipal. Ce voeu est co-signé par Mme Bourlier et Mr Lefebvre.

William Mignot lui adresse une réponse qui rappelle l'entier soutien de la municipalité aux riverains. Il note aussi un certain nombre d'inexactitudes et souhaite une étude plus approfondie de la situation.

Une deuxième version du voeu est adressée.

William Mignot note que peu d'éléments ont changé.

William Mignot estime que ce voeu est insuffisamment préparé et documenté, pense que ce voeu n'a que peu de chance d'aboutir à une amélioration de la situation. Il conseille une autre stratégie en invitant les riverains à demander la mise en place d'une commission de suivi de site.

La plupart des conseillers sont de cet avis.

William Mignot propose de rencontrer Mr Dezellus maire du Landin et propriétaire du méthaniseur, Mr Benoist, maire de Honguemare pour un point de situation.

Pour clore le débat, il est procédé à une consultation : 12 conseillers s'abstiennent de soutenir ce vœu en l'état, en attente de pouvoir exprimer leur solidarité sur des bases solides et des propositions sérieuses.

3 conseillers soutiennent le vœu, aucun ne s'y oppose.

Ce point n'étant pas inscrit à l'ordre du jour de cette séance du Conseil, aucune délibération n'est votée, et aucune position officielle du Conseil Municipal n'est prise.

Festival des spectacles de rue

William Mignot a proposé à son équipe l'organisation d'un festival des spectacles de rue.

Cette idée est soumise au Conseil Municipal qui ne s'oppose pas à la poursuite de l'instruction du projet qui sera présenté de façon plus précise au prochain CM.

Une date est retenue : 23 mai 2021

Mr Lefebvre

Celui-ci demande que l'orthographe de son nom soit corrigée sur le site Internet de la commune.

Cette séance du Conseil Municipal s'achève à 22 H 00.

Prochain CM : 8/10/2020